



# KAYSERSBERG

## transparence

BULLETIN MUNICIPAL

## LE MOT DU MAIRE

### NOËL, L'ARGENT, LA GUERRE ...

L'année 2002 avec ses travaux d'assainissement se termine. Ces travaux nécessaires permettront enfin de cesser de rejeter plus de 80% des eaux usées (égouts) de la ville dans la Weiss en 2004. C'était tout simplement inadmissible. De plus, chaque fois que nous réalisons un projet, nous l'accompagnons d'aménagements paysagers. Le cadre de vie de tous les Kaysersbergeois se trouve ainsi amélioré et notre ville est toujours plus belle. Observez la qualité de l'éclairage du clocher de l'église que nous avons mis en place pour Noël.

#### Noël ! Justement parlons-en.

Notre marché de Noël est beau, renommé, et apprécié. Notre ville également.

Mais c'est le résultat d'un travail de tous les instants. Toute l'année, nous veillons à la qualité des aménagements réalisés et nous souhaiterions trouver un peu plus de coopération de la part de certains " marchands du temple ", pour lesquels business rime avec kitsch, et fric avec mauvais goût. Chaque année je vois fleurir les stands sauvages, les cabanes bancales, les étalages avec des produits d'un goût douteux et les merveilleux chapeaux de père Noël - avec lumières clignotantes s'il vous plaît - ...

Et ce qui devrait être une période de paix, se transforme en combat contre la cupidité et le fric-roi.

Noël devrait être la fête du partage, mais est détourné à des fins mercantiles, par des personnes dépourvues de tout scrupule lorsqu'il s'agit de leur profits.

Certes, comme l'a écrit dans la presse un courageux commerçant anonyme "... il n'est pas là pour faire quelque chose de beau, mais pour gagner un maximum d'argent...". Belle mentalité !!!

Si chacun faisait comme lui, la ville perdrait bien vite son attrait et lui, l'argent des touristes.

Merci à tous ceux qui refont les façades de leurs maisons, qui fleurissent sans autre arrière-pensées que d'embellir notre ville. Et tant pis pour ceux qui oublient les vraies valeurs !

#### Car Noël est avant tout une fête religieuse.

C'est l'anniversaire de la naissance d'un homme d'exception, un utopiste qui prônait la pauvreté terrestre.

Le Christ avait compris que c'est la soif de pouvoir, d'argent et d'accumulation de biens qui perdra l'humanité.

Quels sont les véritables causes de tous ces conflits que les médias nous servent sans relâche.

Derrière les raisons simplistes qu'on nous avance, n'y a-t-il pas chaque fois de gros intérêts financiers ?

Et les milliers de morts innocents, ne sont-ils pas sacrifiés comme au temps des tribus primitives sur l'autel du «dieu-pognon».

#### Et qu'est ce qui justifie ces massacres ?

Certainement pas le message du Christ, ni celui d'Allah, pas plus les écritures de la Thora.

En fait, ce sont des machinations diaboliques imaginées par des démiurges sans scrupules, qui utilisent les religions pour dresser les êtres humains les uns contre les autres.

Et pour assouvir leurs désirs de puissance, ils divisent le monde en 2 camps : celui du Bien, dans lequel ils sont obligatoirement, et celui du Mal, dans lequel ils rejettent tous ceux qui s'opposent à leurs cyniques entreprises.

Diviser, avilir, soumettre, détruire sont les seuls mots qu'ils sont capables de prononcer.

L'Irak a nationalisé son pétrole; les bénéfiques ne vont donc plus aux compagnies pétrolières américaines; l'Irak est donc un ennemi du Bien. Tout le reste n'est qu'alibi.

Puisse cette période de Noël, ramollir les coeurs de pierre de ces pauvres marionnettes qui dirigent le monde sous l'étroit contrôle des puissances de l'argent et des lobbies pétroliers. Qu'au lieu de diviser, ils écoutent l'autre, essayent de comprendre ses différences et tentent de les accepter.

Puisse Noël nous donner le courage de nous opposer à la guerre et nous changer en artisans de paix.

Merci à vous qui faites de Noël une fête.

Au nom des membres du Conseil Municipal et des employés communaux, je vous souhaite à toutes et à tous, une excellente année 2003.

Votre Maire  
Henri STOLL



# Actualités

## LE POINT SUR... LES TRAVAUX

### Assainissement

Les pelleteuses, les camions, les compresseurs ont (presque) disparu du paysage de Kaysersberg. Les énormes trous de la place Gouraud et de l'allée Stoecklin sont à ranger dans le placard des souvenirs !

Le dossier que nous avons inséré en pages centrales du Bulletin Municipal n°13 a permis à beaucoup d'entre nous de suivre l'évolution des chantiers. Vous avez été nombreux à nous dire que vous avez apprécié ces quelques pages, nous vous en remercions.

Certes, tout n'est pas "comme avant". Les finitions, les "queues de chantiers" restent à terminer. Et c'est parfois long. Les entreprises n'aiment pas beaucoup s'occuper des quelques pavés à poser, d'une bordure de trottoir à reprendre... On a toujours l'impression que le chantier n'en finit pas.

La place Gouraud est opérationnelle. Pas de macadam pour l'instant. Il faut laisser passer l'hiver, les tassements, avant de poser l'enrobé définitif (au printemps). Le marquage au sol devait être effectué, le mauvais temps a contrarié ce travail.

### Un gros chantier reste à entreprendre dans le cadre de l'assainissement : les déversoirs d'orage Hôtel des Remparts. Les travaux sont programmés début 2003.

Dans l'allée Stoecklin, le stationnement des voitures, la piste cyclable, l'allée piétonne cohabitent. Le square va être réaménagé. Les services techniques et les espaces verts de la ville ont été de précieux conseils. C'est l'entrée de la ville, il faut en donner une belle image. Jeux pour enfants, tables et bancs pour pique-nique (taille adultes et enfants), îlots de verdure et d'arbustes feront de cette place un véritable lieu de vie et de rencontre.

Le carrefour Allée Stoecklin/rue Basse du Rempart est enfin réouvert à la circulation. Ce fut long, trop long, mais indépendant de notre volonté. Nous avons beaucoup misé sur l'aspect sécurité sans oublier le côté pratique. Des places de stationnement rapide (10 minutes) sont prévues pour permettre de se rendre rapidement à la Perception, à la Crèche Boucle d'Or...

Si chacun respecte la règle, tout le monde devrait y trouver son compte. Tant pis pour les voitures ventouses.

L'accès aux rives de la Weiss est en cours. L'escalier est construit (près de la propriété Stoll). Il reste à poser la rampe de sécurité.

### Parking Erlenbad



Les travaux entrepris au début de l'été ont permis la création d'une vingtaine de places supplémentaires pour les bus. Nous avons pu constater, lors des fêtes de Noël, que cet agrandissement était nécessaire, les bouchons habituels ont "sauté". Les camping cars eux aussi y trouvent leur compte. Et pourtant à 2 Euros la journée et 4 Euros la nuit, on est venu se plaindre à la Mairie : c'est un peu cher ! Il faudrait instaurer des tarifs été et des tarifs hiver. Avec l'eau à volonté, un point vidange pour les eaux usées et des toilettes sur place, on peut aussi se demander si la ville ne devrait pas **Donner 1 Euro !**

Petite statistique établie par la Police Municipale :

- les camping cars s'acquittent de leur paiement à 90%,
- fréquentation moyenne (de juillet à décembre) 53 camping cars par nuit.

### Aire pour rollers

Suite logique de l'aménagement de la piste cyclable le long de la Weiss, derrière le camping, l'aire de roller est utilisable.

Les (futurs) champions de la planche à roulettes, du roller, du vélo bi-cross peuvent s'en donner à cœur joie. La fréquentation a d'ailleurs été importante dès la mise en place des appareils. Il reste à installer des poubelles et des porte-vélos. Le lieu a été sécurisé (grille le long de la piste cyclable, barrières le long de la route).

Nous rappelons instamment que ces appareils ne sont pas faits pour les "mobs", les scooters et autres engins motorisés.

### Eclairages en ville

Après le château, l'Hôtel de Ville, le Badhus, les remparts et les tours, la rivière à certains endroits, le clocher lui aussi a voulu se montrer. Noël étant aussi la fête de la lumière, nous

avons à notre façon, apporté un petit plus à ce bâtiment chargé d'Histoire. Différents programmes d'éclairage se succèdent et il suffit de lever les yeux à la nuit tombée pour que la magie opère.

### **Toiture de l'ancien musée (à côté du Badhus)**

Depuis plusieurs années, le toit a des infiltrations. Un examen minutieux de la charpente a révélé que de nombreuses poutres étaient pourries. Il y a urgence. Les travaux débiteront dès le printemps.



### **Badhus**

Malgré des travaux importants en ce qui concerne le chauffage, le devenir du Badhus reste une grande question. Au sein du Conseil Municipal, les avis sont partagés : ce bâtiment continue-t-il à être la salle des fêtes des kaysersbergeois, avec tous les problèmes liés à cette affectation (nuisances sonores) ou bien peut-il être destiné à d'autres activités (expositions, salle de conférences...)?

Quoi qu'il en soit, des travaux lourds et coûteux sont à inscrire : installation d'un ascenseur, création de toilettes adaptées... Le Badhus n'a pas fini de faire couler de l'encre !

### **Bâtiments des services techniques**

Le dossier suit son cours et avance bien. Tellement bien que les travaux ont débuté et se poursuivront jusqu'à la fin



janvier. La toiture sera remplacée intégralement et isolée. La 2ème phase consistera en l'aménagement intérieur : douches, sanitaires, boxes de rangement, atelier bois...

On s'oriente de plus en plus vers un chauffage en bois qui alimentera également les serres des espaces verts.

### **Réalisations diverses**

Le parquet de la salle du Conseil Municipal a subi une cure de jouvence. Poncé, vitrifié, il a retrouvé son éclat d'antan. Profitez d'une séance du Conseil Municipal pour venir voir et par la même occasion, assister aux débats et décisions.

Le parquet de la petite salle du Conseil Municipal sera lui aussi nettoyé et restauré l'an prochain.

Le certificat d'achèvement des travaux a été accordé pour la zone artisanale d'Hinteralspach. La voirie est terminée, tous



les réseaux sont posés. Les entreprises peuvent s'y installer et donner une nouvelle vie à ce lieu qui fut longtemps une friche.

### **Des travaux programmés et des projets**

#### **1- Salle des sports Théo Faller**

Les vestiaires sont insuffisants, les douches peu fonctionnelles, mal ventilées, des déperditions énormes de chaleur...

Il est urgent d'intervenir. Débats en commissions, conseils auprès d'architectes. Différentes solutions s'offrent à nous :

- on démolit tout et on reconstruit à neuf (2 millions d'euros)
- on ne refait que la toiture en l'isolant convenablement,
- on ne refait que les vestiaires et les douches, ou ...

Un cabinet d'architecte nous a soumis des esquisses qui sont des bases de travail. Refaire la salle des sports, de A à Z, coûte au bas mot 1 million d'euros.

Dans un premier temps, les vestiaires et les douches seront refaits. La toiture sera programmée dans une 2ème phase de travaux. Nous nous sommes, bien entendu, orientés vers un chauffage bois (qui pourrait, pourquoi pas, alimenter l'école) et vers une production d'eau chaude sanitaire par énergie solaire. Pourquoi se priver d'une énergie gratuite ?

#### **2- Projet de réaménagement du parc de la Médiathèque**

Un si joli parc que personne ne visite. A part lors de la fête du Solstice, ce parc est quasiment vide. L'idée importante est de créer un espace scénique fixe autour duquel se placeraient les spectateurs. La banquette maçonnée (jolie mais totalement inutilisée, et qui plus est, vieillit mal) serait arasée par une mise à niveau du terrain.

Ce projet s'inscrit dans le long terme. Nous aurons l'occasion de le développer.

#### **3- Restauration de l'Hôtel de Ville**

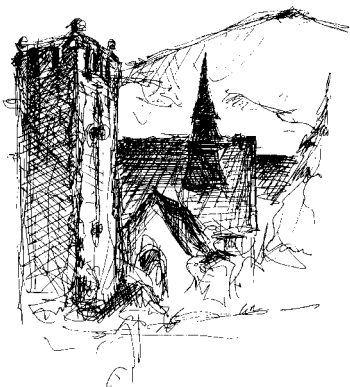
Des fissures existaient depuis longtemps dans la petite salle annexe à celle du Conseil Municipal, ainsi que dans la tour. Hélas, ces fissures se sont agrandies, des marches en pierre de l'escalier à vis se sont fendues. Bref, l'édifice bouge.

L'architecte des Monuments Historiques, après une visite des lieux, pense que les fondations ont bougé. N'oublions pas que nous sommes dans les fossés de la première enceinte de la ville (XIIIème siècle). Analyses de sol, gainage intérieur de la tour... Des dépenses dont la ville se serait bien passée. Il n'y a pas péril en la demeure, cependant il faut prendre date dès maintenant car les dossiers suivies par les Monuments Historiques sont toujours longs à instruire.

La liste des travaux effectués ou à entreprendre est loin d'être complète. C'est un survol rapide que nous avons entrepris. Nous avons la chance de vivre dans une ville qui est belle (la plus belle du monde a dit un jour le Maire). Mettons notre énergie à protéger, à entretenir ce patrimoine.

Claude MARCK

L'Adjoint délégué à l'urbanisme et aux sites



# Du côté des écoles

## Les effectifs

Depuis le projet de construction de logements au Geisbourg, nous sommes régulièrement interpellés quant à une augmentation sensible des effectifs et l'ouverture d'une **huitième classe** à l'école primaire Jean Geiler. C'est probable mais pas avant 2004 ou 2005.

Sachant que le seuil d'ouverture d'une 8ème classe est à 27 élèves par classe en moyenne soit 189 pour toute l'école, que 30 enfants fréquentant le CM2 partiront en 6ème et que 25 enfants arriveront des écoles maternelles, cela nous fait un effectif prévisionnel de 174 élèves à la rentrée prochaine. Ce chiffre est évidemment incertain du fait des arrivées et des départs des familles non connus jusqu'au dernier moment.

Cela nous donne cependant une marge (189 – 174) de 15 enfants avant une possible ouverture de classe. Il faut aussi savoir que nous accueillons, par le jeu des dérogations, des enfants venant d'autres communes ce qui n'est pas une obligation si nous manquons de place.

Le tableau ci-après fait état des effectifs dans les écoles de Kaisersberg depuis 1995.

La progression est constante mais la tendance s'inverse légèrement (voir le nombre de naissance en 2001).

La rentrée 2003 ne devrait pas poser de problème d'effectifs. Par contre, nous ne sommes pas en mesure de prévoir le nombre exact d'enfants qui peupleront les nouveaux logements ni leurs âges. Nous réfléchissons à différentes possibilités et travaillons avec le personnel enseignant à des solutions satisfaisantes. Les crédits seront inscrits au budget 2004.

Des enfants en plus dans les écoles, c'est signe de renouvellement de la population et de son rajeunissement et la Municipalité agit dans ce sens.

## Cour de récréation

La cour de récréation est devenue trop petite pour cette population joyeuse et turbulente a fortiori si nous accueillons plus de monde aussi sera-t-elle agrandie en empiétant sur le camping. La cour aura 420 m<sup>2</sup> supplémentaires pour atteindre une surface totale de 1 340 m<sup>2</sup>.

Nicole JUNG  
Conseillère déléguée aux écoles

### Effectifs dans les écoles de Kaisersberg

Année	Ecole Primaire		Ecoles Maternelles		Ecoles Maternelles	Total
	réel	prévu	Bristel	Alspach	Total	
1995*	141	152	49	56	105	246
1996	143	143	55	51	106	249
1997	141	139	62	52	114	255
1998	152	154	50	57	107	259
1999**	167	161	61	52	113	280
2000	173	188	51	48	99	272
2001	171	170	56	47	103	274
2002	179	183	49	52	101	280

\* fermeture 7ème classe

\*\* réouverture 7ème classe

### Evolution des naissances

(source : CMS)

Année	Bébés
1995	32
1996	37
1997	32
1998	38
1999	37
2000	38
2001	30

# Le Lycée Ribeaupierre de Ribeauville

Chers parents,

Pour la première fois depuis ma nomination au lycée les colonnes de votre journal municipal nous sont offertes. Nous sommes le lycée de votre secteur et drainons les élèves des communes de Ammerschwihr, Fréland, Kaysersberg, Kientzheim, Labaroche, Lapoutroie, Le Bonhomme, Orbey et Sigolsheim.

Les deux collèges d'Orbey et de Kaysersberg nous adressent leurs élèves. Sans esprit de sélection et presque sans réorientations (2% en 2002) nous les menons au Baccalauréat avec d'énormes chances de réussite (97% en juin 2002).

Au lycée nous privilégions le travail, la réussite mais nous nous efforçons aussi de vivre en grande famille (460 élèves) dans un cadre exceptionnel (4ème château des Ribeaupierre).

Nous ponctons l'année de moments forts : journée d'accueil des secondes avec balade en forêt, formation des délégués, fêtes de Noël, matinée sur l'orientation, barbecue de fin d'année...

Nous suivons nos jeunes presque individuellement en privilégiant les relations humaines et la prévention.

Nous vous proposons en ce mois de décembre de vous présenter une de ces manifestations : " la remise des diplômes du Baccalauréat et du Cambridge ".

## Liste des récipiendaires

ANCEL Aurélie	GORSY Laetitia
SCANDELLA Franck	BAROTTE Aurore
HAUBTMANN Virginie	SCHEIDECKER Nicolas
BERNHARD Sophie	HEINRICH Guillaume
SCHMITT Elise	BIHR Delphine
HENRY Alexia	SCHMITT Lucie
BOURDIER Gaëlle	HESSMANN Marc Pierre
SCHMITT Salomé	CARRE Jonathan
LELOUP Julien	SCHUSTER Marie
CHEMIN Marie	LUDWIG Hélène
SPITZ Nadine	DIDIERJEAN Emilien
MARCHAND David	STEINSULTZ Delphine
DIDIERJEAN Hervé	MELMAN Joachim
STIRN Perrine	DIDIERJEAN Isabelle
MONTINARI Thomas	STOLZ Julien
EL KHABBAZ Ghislaine	MULLER Jean-François
TEMPE Anne	FLORENCE Amélie
PETITDEMANGE Johnny	TORANELLI Cyrielle
FLORENCE Caroline	PIERREVELCIN Emilie
WEINSANTO Marie	GANDER Marie-Claude
RAETH Emmanuelle	WESOLY Karine
GARNIER Marie	RENARD William
ZILLIG-FLORIN Isabelle	GERARD Luc
RIBOLZI Julien	

Nos félicitations et nos vœux de réussite les accompagnent.

Permettez-nous, au nom de tous nos collègues professeurs et personnels administratifs et de service, de vous présenter nos meilleurs vœux à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Le Proviseur : C. WENDLING-BRICKERT  
Le Proviseur-adjoint : G. CALLET  
La Gestionnaire : B. MAGRON

## Internet à la médiathèque

Soucieuse de permettre à tous l'accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, la médiathèque de Kaysersberg vient de mettre en place un nouveau service – un espace multimédia - qui complète ses missions traditionnelles.

Elle met à la disposition du public deux postes informatiques permettant la consultation Internet (connexion ADSL), et l'utilisation des logiciels de traitement de texte.

Des CDROM et DVDROM seront prochainement disponibles pour la consultation sur place.

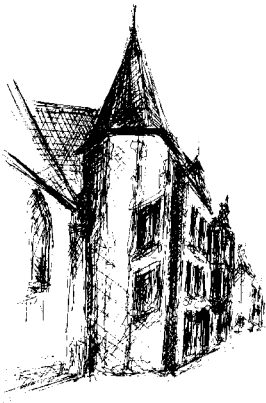
### L'accès à l'espace multimédia fait l'objet d'un règlement :

- inscription préalable à l'accueil ;
- les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés d'un adulte ;
- une autorisation parentale est nécessaire pour les jeunes de dix à dix-huit ans.

Le temps de consultation est limité à une heure, mais peut être prolongé si le planning le permet. Il est possible de réserver des créneaux horaires.

Une imprimante est à la disposition des utilisateurs pour l'impression de documents.

Tarifs : 1/2 heure : 1€ ; 1 heure : 1,5 € ; copie d'imprimante : 15 cents. L'utilisation des logiciels de traitement de texte est gratuite (sauf impressions)



# Le saviez-vous ?

## Se faire recenser donne des droits

Le bureau du service national de Strasbourg informe que le recensement est une démarche civique obligatoire pour les filles et les garçons à l'âge de 16 ans et qu'il s'inscrit dans un véritable parcours de citoyenneté comprenant 3 étapes :

- un enseignement des principes de défense dispensé à l'école,
- le recensement obligatoire à 16 ans,
- la journée d'appel et de préparation à la défense (JAPD).

La loi du 28 octobre 1997 portant réforme du service national a suspendu l'appel sous les drapeaux pour les jeunes garçons nés après le 31 décembre 1978 et a créé un ensemble d'obligations s'adressant dorénavant à tous les Français, garçons et filles.

### Que devez-vous faire ? Où et quand ?

- vous devez vous inscrire (ou vous faire inscrire par votre représentant légal) tout simplement à la mairie de votre domicile ou au consulat si vous résidez à l'étranger, le mois de votre 16ème anniversaire ou dans les trois mois qui suivent,
- vous devez vous munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et du livret de famille des parents,
- une attestation de recensement ainsi qu'un livret d'information vous seront délivrés par la mairie.

### Le recensement vous permettra :

- de vous inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (BAC, BEP, permis de conduire auto et moto ...). L'attestation de recensement vous sera systématiquement réclamée lors de ces inscriptions,
- d'effectuer la journée d'appel et de préparation à la défense,
- de faciliter votre inscription sur les listes électorales.

### Où vous renseigner ?

- **Au bureau du service national de Strasbourg**  
Adresse postale :  
B.P. 1036 – 67017 STRASBOURG Cedex

Adresse géographique :

42, rue Lauth – 67000 STRASBOURG

Tél. : 03 90 23 37 52 - Fax : 03 90 23 37 09

Tél. Section Bas-Rhin : 03 90 23 37 21 et 03 90 23 37 56

Tél. Section Haut-Rhin : 03 90 23 37 24

E-mail : bsn-str@dsn.defense.gouv.fr

Site internet : <http://www.defense.gouv.fr>

Réception du public :

du lundi au jeudi de 8h00 à 11h45 et de 13h30 à 16h30

Le vendredi de 8h00 à 11h45 et de 13h30 à 15h30

- **A la mairie de votre domicile**

## Association Haut-Rhinoise d'aide aux personnes âgées

Depuis le mois de novembre 2002, l'APA a lancé un nouveau service " **Allô Seniors** ".

Ce nouveau service unique dans le département du Haut-Rhin permet de répondre aux questions que se posent les plus de 60 ans et de les orienter sur les solutions locales existantes.

### Pour tout renseignement :

APA

75, allée Gluck

B.P. 2147

68060 MULHOUSE CEDEX

Téléphone : 03 89 32 78 78

Fax : 03 89 43 50 17

Directeur de la publication : Henri STOLL

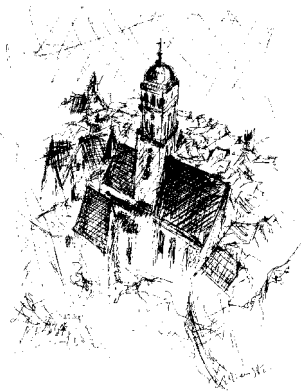
Rédaction : Claude MARCK - Francis LICHTLÉ  
Sophie BRONNER - Guy BOOTZ

Photos : Francis LICHTLÉ - Pierre FERRENBACH - PRINTEK

Dessins : Georges RIXENS

Imprimerie PRINTEK - 68240 Kaysersberg

Dépôt légal : 4e trimestre 2002



# Petit écho de la vie locale

## Espace nautique Arc en ciel un nouvel équipement

Depuis le 1er novembre dernier, votre Espace nautique vous propose une salle de fitness équipée d'appareils de cardio-training (rameur, tapis roulant, winch...). Ce nouvel équipement vous offrira, quelque soit votre âge, des solutions simples pour améliorer votre résistance, conserver la forme et affiner la musculature.

### Tarifs Espace Forme :

(saunas, hammam, fitness et accès piscine durant les heures d'ouverture au public)

Séance unitaire		8,00€
Carte individuelle 6 séances	(valable 12 mois)	36,00€
Carte individuelle trimestre	(valable 3 mois)	73,00€
Carte individuelle 10h	(valable 3 mois)	50,00€

### Pour tous renseignements :

Espace nautique Arc en ciel – Tél. : 03.89.78.26.27

## La brigade de gendarmerie de KAYSERSBERG

Institution de l'Etat, placée traditionnellement au plus proche des citoyens, la Gendarmerie s'appuie principalement sur ses 3600 Brigades territoriales et 250 pelotons de surveillance et d'intervention pour assurer en permanence la protection des personnes et des biens.

L'implantation territoriale, l'organisation (vie en caserne, disponibilité liée au statut militaire) la gestion centralisée des interventions par les centres opérationnels de la Gendarmerie (COG) et la performances des moyens de transmission doivent garantir une accessibilité à tout lieu habité en moins de 30 minutes.

Avec un effectif de 11 militaires (9 Sous-Officiers et 2 gendarmes adjoints) la brigade de KAYSERSBERG, couvre 10 communes :

AMMERSCHWIHR, BEBLENHEIM, BENNWIHR, KATZENTHAL, KAYSERSBERG, KIENZHEIM, MITTELWIHR, NIEDERMORSCHWIHR, RIQUEWIHR, SIGOLSHEIM.

Pour mener à bien ses missions, la Brigade dispose de deux véhicules (Peugeot Expert et Peugeot 206) et de moyens radios et informatiques adaptés. Elle assure environ 500

interventions par an. En cas de besoin, elle reçoit le concours d'unités spécialisées (peloton de surveillance et d'intervention, brigade des recherches, brigade motorisée, section hélicoptères, etc...)

Brigade de Gendarmerie de KAYSERSBERG  
2, Allée Stoecklin - Téléphone : 17 ou 03.89.47.10.37



## Les principales missions de la Gendarmerie :

### Protection de l'individu citoyen

- Sécurité des personnes vulnérables ;
- Sécurité de proximité ;
- Sécurité routière ;
- Secours et sauvetage ;

### Protection de l'Etat Nation

- Préservation de l'ordre public ;
- Sauvegarde de la vie économique ;
- Défense opérationnelle du territoire ;
- Sécurité des points et réseaux sensibles ;
- Renseignement des autorités ;
- Sécurité des organes gouvernementaux ;

### Protection des Espaces

- Protection des zones à risque ;
- Surveillance des voies de communication ;
- Sauvegarde de l'environnement ;
- Action transfrontalière dans l'espace Schengen.



# Affaires sociales

## Aider les plus démunis

Le Centre Communal d'Action Sociale intervient tout au long de l'année en faveur des familles qui connaissent des difficultés temporaires : chômage, divorce, ...

Ces aides se situent aussi bien sur le plan matériel que pour les aider dans leurs démarches administratives. Un petit coup de pouce peut tout simplement éviter à ces familles de sombrer et de voir se refermer devant eux de nombreuses portes. Nous portons une attention toute particulière aux familles avec des enfants et nous leur avons par exemple permis cet été de fréquenter le Centre Nautique pour leur plus grand plaisir. A l'occasion de Noël, le Centre Communal d'Action Sociale veut faire encore plus pour ces familles kaysersbergeoises en situation de précarité et en particulier pour leurs enfants. Pour avoir, le soir de Noël, l'an passé, distribué des jouets et friandises à ces enfants, nous pouvons vous garantir l'impact de notre action et les sourires que nous avons reçus en retour sont notre récompense.

**Vous êtes tous très sollicités à cette époque de l'année, mais vous pouvez renforcer notre action en adressant vos dons à la Mairie par chèque libellé à l'ordre du C.C.A.S. (don déductible de vos impôts) ou en offrant jouets et friandises. Nous vous remercions d'ores et déjà pour votre générosité.**

Pour le C.C.A.S. : Fabienne FRAMBOURG

## Assistantes maternelles : un mode de garde professionnel

Actuellement le milieu social connaît une profonde mutation. La population et les données démographiques se sont modifiées, engendrant des difficultés pour le mode de garde des enfants. A ce jour, on dénombre 1200 enfants de moins de 6 ans et seulement une centaine d'assistantes maternelles dans la Vallée de Kaysersberg. Face aux nombreuses demandes des parents, ces professionnelles ne peuvent répondre favorablement à toutes ces sollicitations en raison du manque de personnes exerçant ce métier.

Etre assistante maternelle, signifie accueillir des enfants à son domicile et accomplir un accompagnement au quotidien auprès d'eux. Etant employée par les parents, elle définit avec eux les conditions de l'accueil et la rémunération.

Bénéficiant ainsi d'un revenu, d'une couverture sociale, d'indemnités en cas de chômage et d'un régime d'imposition avantageux, la profession d'assistante maternelle est ouverte à toute personne. Cette aptitude à accueillir des enfants sera confirmée par un agrément délivré par le Conseil Général pour 5 ans, renouvelable et attribué en fonction de la situation particulière de chacune. Le relais AM'STRAM GRAM

placé depuis peu sous la responsabilité de Madame Sandra DELAPLACE, éducatrice de jeunes enfants, est un lieu créé pour aider ces professionnelles à s'informer, et pour promouvoir leur métier. C'est également un lieu de renseignements quant aux démarches à réaliser pour devenir une assistante maternelle agréée, et être de ce fait, inscrite sur les listes diffusées auprès des parents.

**Pour tout renseignement sur cette profession, n'hésitez pas à contacter :** Le Relais Assistantes Maternelles  
Mme Sandra DELAPLACE - Tél : 03 89 47 59 40  
ou Madame Françoise GRASS - Tél : 03 89 78 29 63

## Recherche de familles d'accueil

La Direction Départementale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse du Haut-Rhin souhaite trouver des familles d'accueil afin de constituer un réseau autour des unités d'hébergement du secteur public de la Protection Judiciaire de la Jeunesse du Haut-Rhin.

Les services de la Protection Judiciaire de la Jeunesse se voient confier des mineurs en unités d'hébergement, sur décision des magistrats de la Jeunesse, ou encore, se voient charger du suivi en milieu ouvert (dans le cadre de leur famille et de leur quartier) de mineurs en grande difficulté et/ou ayant commis des actes de délinquance.

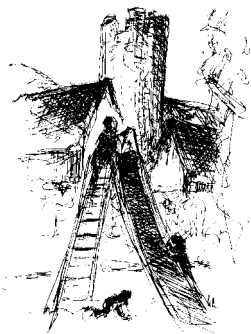
Les familles d'accueil qui travaillent avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse ne font pas l'objet d'un agrément : elles sont reconnues, après sélection, en tant que famille accueillante :

- elles travaillent avec un personnel éducatif référent,
- elles peuvent également rencontrer le psychologue qui connaît le jeune,
- elles ne sont pas salariées de la Protection Judiciaire de la Jeunesse mais sont indemnisées sur la base d'un prix de journée lorsqu'elles accueillent un jeune,
- elles font partie d'un réseau et se rencontrent régulièrement sous la coordination du Directeur Départemental ou d'un Directeur de Service,
- enfin les jeunes restent sous la responsabilité de la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

Si vous souhaitez obtenir de plus ample renseignement ou devenir famille d'accueil, vous pouvez prendre contact avec la Direction Départementale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse du Haut-Rhin :

DDPJJ - 4, Gd'Rue - B.P. 551 - 68021 COLMAR CEDEX  
Tél. : 03 89 41 56 12 - Télécopie : 03 89 41 58 71

Françoise GRASS  
Adjointe déléguée aux affaires sociales



# Pompiers

## SAPEURS POMPIERS DE KAYSERSBERG : 170 ans d'histoire

Quel enfant n'a jamais rêvé un jour de porter un casque de pompier et de conduire un gros camion rouge ?...

Aujourd'hui être sapeur pompier volontaire signifie avant tout avoir la volonté de se rendre utile, de faire une activité certes astreignante mais oh combien reconnue. Protéger des biens et sauver des vies relève aussi du courage, du dévouement et de l'abnégation.

C'est le 31 mars 1833 que le corps de sapeurs pompiers de Kayserberg a été officiellement créé. Depuis cette date, une constante évolution a marqué son histoire avec des temps forts comme l'acquisition de deux nouvelles pompes à bras en 1901, la construction de la première caserne en 1927, la venue du premier véhicule en 1949, l'agrandissement des locaux en 1974, le déménagement dans le magnifique centre de secours et enfin l'entrée au corps départemental en janvier 2001... mais aussi des moments pénibles au cours de ces décennies, avec de nombreux sinistres souvent spectaculaires avec peu de moyens, l'importante sollicitation des hommes du feu pendant les combats pour la libération de notre cité en décembre 1944, les accidents de la circulation et toutes les missions de secours qui font actuellement le lot quotidien des activités du corps.

Le nouveau centre d'intervention et de secours, témoin de la volonté des élus et du corps départemental, permet à une équipe d'hommes et de femmes d'exercer dans d'excellentes conditions leurs activités au service de la population. Des installations décentes avec vestiaires, douches, salle de formation et de réunion, salle de détente, vaste hall pour engins et équipements de manœuvres font de ce bâtiment un modèle du genre, auquel il faut rajouter un parc de matériel roulant impressionnant et qui fera l'objet en 2003 de nouvelles dotations.

32 pompiers volontaires dont 5 femmes avec à leur tête le Lieutenant Jacky WALTER se chargent d'assurer toutes les opérations de secours et de sauvetages tout au long de l'année, auxquels se rajoutent depuis 1996 une douzaine de pompiers des corps d'Ammerschwahr, de Kientzheim et de Sigolsheim. Des formations continues hebdomadaires sont assurées par nos moniteurs, instructeurs et autres gradés qui nous permettent sans cesse d'être performant et à la hauteur de nos tâches. Des stages en école viennent compléter et améliorer le niveau de chacun.

Depuis quelques années, le centre assure en moyenne une intervention par jour avec une large part de secours aux personnes.

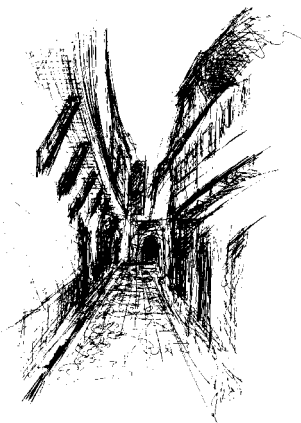
Une amicale, présidée par le Caporal Chef Laurent ZERWETT, assure la cohésion du groupe actif et vétérans en organisant de nombreuses activités récréatives et surtout la traditionnelle fête du 15 août qui fait désormais partie des animations estivales et dont le renom n'est plus à faire.

Aujourd'hui, nous lançons un appel à tous les jeunes de 16 ans et plus pour qu'ils viennent rejoindre notre équipe afin de pérenniser notre mission, valorisante pour nous-même et utile pour tous.

**A tous les jeunes et moins jeunes, garçons et filles, vous pouvez nous contacter le lundi soir à partir de 20h ou le samedi après 17h au centre d'intervention et de secours, 44b, route de Lapoutroie ou par téléphone au 06 88 39 23 17 après 20h.**

Lieutenant Jacky WALTER





# La vie des Associations

## « Vidéo de la Vallée de la Weiss » bien implantée



Implantée depuis 2 ans à la médiathèque, l'association Vidéo de la Vallée de la Weiss a, comme son nom le laisse deviner, une vocation intercommunale, dépassant même les " frontières " de la communauté de communes. C'est ainsi que, en 2001 elle a réalisé un clip publicitaire pour le compte de l'Office du Tourisme de la vallée de Kaysersberg, et, tout récemment, un reportage sur la fête du jeu, mise en place par la Ludothèque de Lapoutroie.

Ouverte, elle l'est aussi en facilitant la rencontre entre des moins de 20 ans et des plus de 60 ans à travers des projets très divers : c'est, d'abord, et pour la quatrième fois cette année, le film annuel commandité par la Ville, relatant quelques événements marquants illustrant les activités des associations locales dans les domaines sportifs et culturels ; chacun pourra retrouver, archivés à la médiathèque, quelques souvenirs des années 1998 à 2002, aussi divers que le carnaval, un spectacle au collège, l'inauguration de la nouvelle caserne des pompiers, la " foulée des Cigognes " etc...

Mais ce sont également des projets de création documentaire, voire de fiction : 2003 verra sans doute naître un film mi documentaire mi fictionnel sur l'affaire de Kaysersberg, mise en scène au théâtre il y a une cinquantaine d'années par les Schleh'bich (retraçant la résistance de quelques jeunes Kaysersbergeois à l'enrôlement forcé dans l'armée allemande).

C'est du reste un des objectifs que s'est fixé l'association : conserver par l'image quelques humbles traces de notre "histoire" et qui constitue, finalement, le matériau de l'Histoire.

Forte de ses 15 membres, l'association s'est rendu compte qu'elle était bien à l'étroit dans un local de 6m<sup>2</sup>, partagé avec le club des Prunelles ; et la nouvelle implantation au sous sol assurée par l'équipe technique de la Ville, lui a permis une exploitation plus rationnelle de ses équipements.

### **Le numérique, à la portée de tous.**

L'inauguration récente de ce local a permis aux visiteurs de se rendre compte de l'intérêt de tels équipements qui permettent le traitement d'images numériques et de produire

des documents de qualité sans qu'à aucun moment la chaîne numérique ne soit rompue : l'image animée peut être archivée sur disque et bientôt transférée par internet !

Malgré les apparences, ces " outils " ne sont pas réservés à des pros de l'image et des amateurs motivés en feront facilement l'apprentissage : les 4 " apprentis " qui se sont " lancés " cette année dans le cadre du programme proposé par l'UP peuvent en témoigner.

**Contact :** Jean DHUME

Président de l'association "Vidéo de la Vallée de la Weiss"  
Médiathèque - 2, avenue Georges Ferrenbach  
68240 KAYSERSBERG - Téléphone : 03 89 78 24 00

## L'Association Familiale à votre service

Dès le début de la nouvelle année, l'association familiale de Kaysersberg met en place une nouvelle activité pour les jeunes.

En effet, elle proposera une série de 10 séances " d'arts plastiques " animées par Annick Burrus et destinées aux jeunes de 11 à 16 ans. Ces cours se dérouleront à la médiathèque les mercredis de 9 h 30 à 11 h.

Par ailleurs, l'association familiale reconduira également :  
- les cours d'Initiation à l'informatique. Les cours, limités à neuf personnes auront lieu à l'école Jean Geiler le jeudi de 19 h 45 à 21 h 15,

- les soirées d'art floral qui auront lieu le mardi 8 avril et le mardi 13 mai à 20 h à la médiathèque,

- un après-midi " jeux de société " destiné aux parents et aux enfants au courant du mois de mars, la date exacte restant à définir.

Pour tout renseignement complémentaire sur une nouvelle activité ou une activité en cours, il convient de s'adresser au 03 89 78 28 28 ou sur le site de l'Association :

<http://perso.wanadoo.fr/af.kaysersberg>

## Université Populaire

L'antenne locale de Kaysersberg vous propose :

- Conférence : " Les animaux de compagnie : hygiène et soins ", par MM. Ortet et Fresse, jeudi 6 mars, à 20 h à la médiathèque. Coût : 5 €.

- Sortie botanique : à la découverte des pelouses sèches de Sigolsheim, par M. Théo Dietrich, samedi 17 mai, de 14h30 à 17 h. Coût : 8 €.

Inscriptions à la médiathèque.

## Le Judo Club de Kaysersberg

Avec plus de 220 licenciés, le JUDO CLUB DE KAYSERSBERG est une association importante dans la vie de la cité.

Tous les soirs de la semaine, une activité intense règne au dojo, c'est ainsi que s'appelle la salle d'entraînement " lieu où l'on étudie la voie ". Sur le tatami, surface sur laquelle évolue le judoka, le respect et la discipline sont de rigueur.

### PETIT HISTORIQUE DU CLUB :

En 1975, suite à une forte demande de la jeunesse locale, une section judo a été fondée au sein de l'association familiale et dès la première année, 90 membres y adhèrent. Ne disposant pas de salle, c'est au club d'INGERSHEIM que se déroulaient les entraînements durant cette première saison. Mr. ELDERLE est l'entraîneur et Mme BRELLMANN en était la première présidente.

L'année suivante, la commune mettait à disposition une salle de l'ancienne école maternelle, et le club intégrait en 1977 la section Sports Réunis de Kaysersberg, toujours avec Mr ELDERLE comme entraîneur. Et l'arrivée de William BEHAGUE ceinture noire 4ème dan, international junior et international senior, vice champion de France et champion du Monde de Sambo.

En 1980 sous l'impulsion de Mr. J.P. ALVAREZ, de Mr. P. JACQUES et l'arrivée de Mr. P. MARECHAL, entraîneur de haut niveau, également entraîneur du club de PEUGEOT MULHOUSE ayant un palmarès plus qu'éloquent (3ème au championnat de France, multiple fois champion d'Alsace et Inter-région, vainqueur de grands tournois internationaux : Italie, Angleterre, Pologne...). Le club passa très rapidement à plus de 160 licenciés, ainsi que de la 56ème place à la 7ème place du classement régional, lui permettant ainsi de devenir un club phare du département. Cela justifia alors amplement le projet de construction d'un nouveau DOJO plus spacieux et bien plus fonctionnel. Ce projet trouvera son aboutissement en 1998 grâce à l'aide et le soutien de la municipalité.

Entre temps, en 1994, le club repris son autonomie, en se séparant des S.R.K pour voler de ses propres ailes.

Au poste de président, se sont succédés Mme BRELLMAN, Mr. ALVAREZ, Mr BERNHARD, et Mr. RINGLER, et depuis la dernière assemblée générale du 24/10/02 enfin une femme qui préside aux destinées du club, Mme DENTZ .

Le nouveau dojo situé rue des Tilleuls, derrière la salle Théo FALLER, donne entière satisfaction et permet aux sportifs de s'entraîner dans d'excellentes conditions sur un tatami flottant, mais également au club d'organiser des compétitions départementales ou régionales.

Grâce au travail et au dévouement des bénévoles lors des différentes manifestations communales, un espace de musculation a pu être installé permettant aux membres du club de parfaire leur condition physique.

De temps en temps, le dojo ouvre également ses portes pour des activités plus ponctuelles, comme des séances de gymnastique pour les personnes âgées, des cours de sophrologie et la formation des enseignants et futurs enseignants (école des cadres ).

### LE JUDO

Bien dans son corps, bien dans sa tête.

Le judo jouit d'une côte de popularité qui est certainement due aux valeurs éducatives et au code moral qu'il véhicule.

Troisième sport sur l'échiquier français au nombre des licenciés, un des plus importants pourvoyeurs en terme de médailles olympiques et ce depuis bien des années.

L'attitude au judo est un tout. Elle est faite d'une forme extérieure visible et d'un état d'esprit, les deux étant évidemment liés. On n'est pas JUDOKA, on le devient. Comme tout art martial, la pratique du judo s'accompagne d'un mode de vie basé sur l'équilibre entre le corps et l'esprit et sur le principe du respect : celui des autres avant tout mais aussi le respect de soi même.

C'est aussi rappeler aux très jeunes pratiquants, environ 70 % des effectifs, que le judo doit avant tout rester un sport d'équilibre physique et mental et doit rester une école :

**De vie, de caractère, de découverte de soi-même.**

### LES DIFFÉRENTS COURS :

LUNDI	<b>de 18h à 19h30</b> : Super-poussins <b>de 19h45 à 21h</b> : Gym, Musculation, Relaxation
MARDI	<b>de 18h à 19h30</b> : Poussins , Benjamins <b>de 19h30 à 21h30</b> : Self-défense (à partir de 15 ans)
MERCREDI	<b>de 18h à 19h30</b> : Minimes , Cadets 1 <b>de 19h30 à 21h30</b> : Cadets 2 – Juniors – Seniors.
JEUDI	Formation Kata Entraînement de masse avec P.MARECHAL 5ème Dan CTD et B.E 2 d'état
VENDREDI	<b>de 17h30 à 18h45</b> : Initiation (A partir de 5 ans - 6 ans). <b>de 19h à 21h</b> : Adolescents, Adultes
SAMEDI	<b>de 14h à 16h</b> : Techniques compétitions pour poussins, benjamins, minimes 1.

**Les portes du Dojo restent bien évidemment ouvertes à tous, petits et grands, tout au long de l'année pour pratiquer l'ensemble des activités proposées.**

Pour le Comité : la Présidente Agnès DENTZ



# La vie des Associations

## Une nouvelle rencontre

Les amis qui se sont retrouvés, il y a 4 ans, " embarqués " dans un projet un peu fou, créer un spectacle de plein air, mi théâtral mi son et lumière, semblent avoir gagné leur pari ; entourés et soutenus par une bande de copains, ils ont créé une association, forte aujourd'hui de 52 membres et baptisée justement " La Rencontre " en souvenir de leur premier succès en juillet 1999. Ayant récidivé en 2001 avec " Feuilles d'histoires ", un recueil de contes et légendes de la vallée, ils ont accueilli plus de 2000 spectateurs ; de quoi donner l'envie de poursuivre l'aventure !

Ce sera donc pour la quatrième semaine de juillet 2003 avec un spectacle sur le thème de " guerres et paix " dans la vallée de Kaysersberg, le mot guerre étant à prendre au sens plus étroit de querelles sans exclure pour autant la mention des événements plus dramatiques qui ont ensanglanté notre région. Un spectacle, encore une fois, qui traitera d'histoires locales présentées de façon burlesque ou dramatique.

## Le compte à rebours a commencé

Déjà l'on s'active ; le scénariste a présenté une première ébauche construite à partir des récits et anecdotes collectés dans la vallée ou des documents d'histoire fournis par les archives ; les costumiers ont proposé de créer certains costumes types (paysans, moines...) et les couturier(e)s sont à pied d'œuvre ; l'équipe technique reconstituée autour de Rémy Arnoux et les moyens techniques réservés auprès de l'agence culturelle d'Alsace ; Sophie Thomann, assurera cette fois encore la mise en scène et les premiers " échauffements " sont engagés. Tous les partenaires seront sollicités dans les prochaines semaines ; la Ville quant à elle a déjà répondu " présent " en signant une convention avec l'association ce qui permet d'assurer dès à présent les charges financières liées à un projet de cette envergure.

Dans 9 mois la place des pompiers revivra un grand moment de rencontre théâtrale que les membres de l'association, pour leur part, attendent avec impatience!

**Il n'est pas trop tard pour participer** à l'aventure : figurants, acteurs, techniciens son, éclairagistes, couturiers, décorateurs... **il y a de la place pour tous.**

**Contact :** Jean DHUME  
Président de l'association " La Rencontre "  
Médiathèque - 2, avenue Georges Ferrenbach  
68240 KAYSERSBERG - Téléphone : 03 89 78 24 00

## Association française du Souvenir du Docteur Albert Schweitzer



Réuni en réunion extraordinaire le 7 novembre 2002 , le Comité de l'association a élu un nouveau bureau suite au décès de son Président, Joseph BRAUN.

Voici la composition du nouveau bureau.

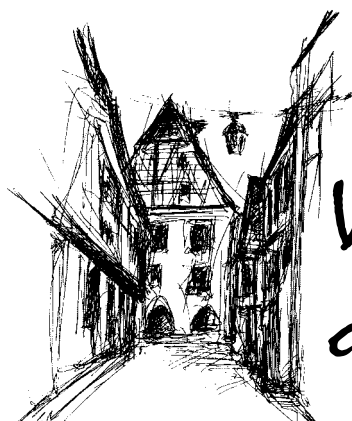
Claude MARCK	Président
Christiane KELLER	Vice Présidente
Fabien BERNHARD	Trésorier
Marie-Louise STEIN	Secrétaire
Henri STOLL	Membre de droit Maire de Kaysersberg
Annette BRAUN	Assesseur
Roger ANCEL	Assesseur
Pierre BLEICHER	Assesseur
Francis LICHTLE	Assesseur

L'association Albert Schweitzer se doit de poursuivre le travail accompli depuis sa création : gestion du Musée Schweitzer, aide financière à l'hôpital Schweitzer de Lambaréné, diffusion de la pensée, de l'éthique de Schweitzer...

Les bureaux qui se sont succédés ont mené à bien une tâche exaltante : l'œuvre du Docteur Schweitzer n'est pas prête de s'éteindre.

A propos : avez-vous déjà visité le Musée Schweitzer ?

Claude MARCK  
Président de l'association française du Docteur Schweitzer



## Vie culturelle

### Mémoire d'une ville...

En me promenant dans Kaysersberg le 1er novembre mes parents m'ont dit :

" Ici, à l'angle de ta rue et de la rue de Paris, il y avait un petit bar qui s'appelait au " Scharffe Ecke " et à côté, un des deux cordonniers de la Ville y avait son atelier. "

C'est là que j'ai compris que la mémoire se perdait...

Si les aînés ne transmettent pas leur savoir, leurs souvenirs, les générations montantes n'auront plus de repères, de mémoire collective.

Il en ira ainsi pour les bâtiments de notre Ville, nos modes de vie (l'histoire avec un petit H) mais aussi les événements et les personnes.

C'est la raison pour laquelle nous souhaiterions organiser une exposition regroupant vos témoignages photos, films et diapositives, dessins sur la vie quotidienne (lointaine ou plus récente) à Kaysersberg. Cette manifestation pourrait donner lieu à des échanges inter-générationnels autour d'un verre, l'élaboration d'un album ou d'un livre, la projection d'un film.

La première étape pourrait porter sur les habitants eux-mêmes et les événements locaux : manifestations sportives ou scolaires, rencontres politiques et défilés, carnaval, fêtes des vendanges ou religieuses...

Chacun s'y reconnaîtra (avec quelques années de moins !). Chacun reverra un membre de sa famille, un ami.

L'Association Vidéo de la Vallée de la Weiss et notre archiviste, Francis LICHTLE, avec lesquels vous pourrez prendre contact, participent à cette manifestation.

Nous vous remercions de bien vouloir inscrire vos coordonnées (nom, prénom, adresse et téléphone) sur les documents déposés à la Mairie. Ils vous seront rendus après tri et copie éventuelle.

**Sans vous, cette exposition ne pourra avoir lieu.  
Alors, tous à vos tiroirs !**

Peut-être l'année prochaine en feuilletant **notre livre** autour du sapin de Noël, pourrions-nous dire " te souviens-tu ? ".

Sylvie HOOG  
Adjointe déléguée à la Culture



**La Ville de Kaysersberg  
organise un concert  
avec l'Orchestre Symphonique  
Universitaire de Strasbourg  
le vendredi 11 avril 2003  
à 20 heures  
en l'église Ste-Croix.**

Le calendrier de la saison culturelle sortira comme chaque année dans le courant du mois de mars 2003.

Si vous souhaitez que la date d'une de vos prochaines manifestations prévues en 2003 y figure, n'hésitez pas à nous la transmettre par courrier ou par e-mail :  
info@ville-kaysersberg.fr

Date limite de réception des informations :  
le 27 janvier 2003 impérativement.

### Les manifestations à venir

(Attention, ces dates sont susceptibles de changer. Pour tout renseignement prenez l'attache du service culture de la Mairie).

Quelques dates à retenir pour les prochaines expositions prévues à Kaysersberg jusqu'en juin 2003.

#### SALLE DE L'ANCIEN MUSEE

du 29 mars au 17 avril 2003

Exposition de peintures par Denise HIGELIN

du 18 au 22 avril 2003

Exposition de peintures par Germaine SCHUPP

du 22 au 27 avril 2003

Exposition de peintures par Renée HUG

du 28 avril au 11 mai 2003

Exposition de peintures par Françoise TANRET

du 16 au 25 mai 2003

Exposition de peintures par Christa WEISSLINGER

du 27 mai au 15 juin 2003

Exposition de peintures sur soie par Marie-Reine ENGLER

du 16 au 30 juin 2003

Exposition de peintures par Christiane NICOT FURST

#### SALLE DE L'ARSENAL

du 4 au 6 avril 2003

Exposition de Pâques par l'Association Noël à Kaysersberg

#### SALLE DU CAVEAU DU MUSÉE

du 26 avril au 1er juin 2003

Exposition de peintures, poteries et aquarelles par Michel PETITDEMANGE, François LACOUR, Michel PEITDEMANGE

#### SALLE DU BADHUS

du 18 au 21 avril 2003

Exposition de groupe par Marie-Reine ENGLER

du 7 au 11 mai 2003

Exposition de groupe par Yvette SCHAEFFER

du 29 mai au 1er juin 2003

Exposition de groupe par Paul CASPAR

du 6 au 9 juin 2003

Exposition de groupe par Christa WEISSLINGER

#### ABBAYE ROMANE D'ALSPACH

du 22 mai au 22 juin 2003

" Le cortège " par les étudiants de l'école des Beaux Arts de Mulhouse, le Quai, avec la collaboration de l'artiste Michèle Schneider.



# Patrimoine

## KAYSERSBERG et son patrimoine ... Une gestion raisonnée se met en place.

Au fil du temps la ville est devenue propriétaire d'immeubles bâtis et d'immeubles non bâtis.

Les propriétés communales non bâties représentent environ une superficie de 14 hectares de bois, taillis, vignes, prés et landes. La forêt communale est gérée avec l'ONF, les vignes louées à des viticulteurs et les jardins à divers particuliers en fonction des demandes.

Concernant les propriétés bâties une classification en deux catégories peut être établie :

1) Dans un premier groupe les bâtiments publics (hôtel de Ville, église, chapelle St-Michel, musée local, musée Schweitzer, maison culturelle, école Bristel, école Geiler, Hall des sports, Badhus, ancien musée, ateliers municipaux, chapelle St Wolfgang,...) qui pour la majorité nécessitent aujourd'hui des travaux de remise en état important. Certains projets de restauration ont déjà démarré (église, ateliers municipaux, badhus, ancien musée,...) et d'autres sont à programmer rapidement (hôtel de Ville, hall des sports,...).

2) Dans une autre catégorie les propriétés destinées à l'habitation ou à un usage mixte (maison rue du Château, maison dite Musikhus, presbytère, maison Volz, maison du sacristain, maison école Bristel, maison forestière, ancien dépôt des pompiers,...).

Aujourd'hui un projet complet doit être finalisé sur l'avenir

de l'ensemble de ces bâtiments, la ville n'ayant dans certains cas ni la vocation, ni les moyens financiers d'entretenir et de restaurer l'ensemble de ce patrimoine.

La mise en valeur exemplaire de l'immeuble de la Tasche devrait servir de guide aux diverses possibilités d'affectation de certains bâtiments.

Le choix fait par la municipalité concernant la cession de cet immeuble à un privé présentant un projet dynamique (artisanat-habitations) dans le respect des contraintes du site en privilégiant la qualité à long terme par rapport à un rendement financier à court terme devra rester le label des opérations futures.

**En effet pour permettre une restauration absolument nécessaire de certaines propriétés historiquement attachées à la Ville, la cession de divers biens peut s'avérer indispensable. Certaines décisions de principe ont déjà été prises (vente de la maison rue du Château, vente d'un appartement de la maison du sacristain). Le devenir d'autres bâtiments est à l'étude (l'ancien dépôt des pompiers, la maison Volz, ...).**

Au même titre que les particuliers, la ville doit s'engager dans un entretien de qualité de ses propriétés. C'est un maillon du cadre de vie que nous voulons offrir à la population. Nous devons nous donner les moyens de le réaliser.

Guy BOOTZ

Conseiller délégué à la Communication

## A propos du fleurissement

Le fleurissement de leur maison est certainement une fierté pour beaucoup de nos Kaysersbergeois. Nous le constatons d'année en année avec de nouveaux adeptes lors du passage du Jury des maisons fleuries qui prime les plus belles réalisations. Que de travail et d'investissement personnel pendant toute la saison pour bon nombre de nos habitants.

Le même entrain et dynamisme anime l'équipe de jardiniers et l'équipe municipale dans son ensemble pour parfaire le fleurissement et l'entretien de nos espaces verts, rivières et bâtiments publics et de notre patrimoine en général.

Qu'ils soient tous remercier pour leurs efforts dans l'embellissement et l'esthétique de notre espace public.

Vu que notre " soirée fleurissement " au Badhus du mois d'avril dernier a suscité un grand intérêt, nous envisageons de reconduire cette initiative au printemps prochain en vue de réfléchir et échanger encore plus à propos du fleurissement de notre ville et parfaire ainsi l'esthétique de celle-ci.

A ce propos les débats lors des récentes 9èmes Assises Nationales des Villes et Villages Fleuris à Colmar en date du 28 et 29 novembre 2002 peuvent nous donner des idées. Les différents sujets abordés :

- comment discerner les valeurs et les atouts de l'espace public ?
- comment mobiliser le bénévolat et créer une association communale de fleurissement ?
- la nature dans la ville,
- la flore spontanée peut-elle participer au fleurissement ?
- etc ...

Au sujet de l'esthétique du domaine public nous aurons également à réfléchir à l'avenir à l'illumination et à la décoration de nos maisons et magasins lors de la période de Noël où nous accueillons une multitude de visiteurs.

Rodolphe HEYBERGER

Adjoint délégué au tourisme et à la sécurité



# Histoire

## L'immeuble de la Tasche

L'immeuble situé au 30, rue du Général de Gaulle vient de faire l'objet d'une rénovation fort réussie et nous donne l'occasion de vous conter son histoire. Au cours de la seconde moitié du 15<sup>e</sup> siècle, il semble que le bâtiment ait abrité l'administration municipale. Dans l'une des pièces du rez-de-chaussée, sur une colonne de l'encadrement d'une fenêtre, figurent les armoiries de la ville, en l'occurrence une besace ou une bourse dite Tasche en allemand.

En 1510, l'immeuble est mentionnée comme " Wirtshaus zur Tasche ". L'on reprit donc le symbole de la bourse sur l'enseigne de l'auberge à laquelle la ville avait affectée une charge de gourmetage. Nommé par le conseil, le gourmet (Weinsticher) assumait l'intermédiaire entre le vendeur de vin et l'acheteur, en quelque sorte le rôle d'un courtier. Très souvent, le gourmet tenait une auberge permettant ainsi aux clients de se restaurer ou de se reposer avant de reprendre la route avec leurs voitures lourdement chargées. Le gourmet accompagnait les clients de cave en cave. L'établissement fut ainsi le siège d'un gourmet jusqu'à la Révolution, date de la suppression provisoire de l'office.

Propriétaire, la ville loua l'établissement en 1518 pour 12 florins par an. En 1520, l'auberge fut exploitée par Jacob Bruder et, en 1522, par Jorg Grenbach. A la St Jean 1531, la ville vendit l'auberge à Jacob Heimburger pour 600 florins. Le nouveau propriétaire s'engagea à ce que l'établissement reste une auberge publique et s'acquitta du droit d'Umgeld (taxe sur la vente de vin au détail). Puis les aubergistes se succédèrent comme locataires :

Rettich Walter	vers 1593	Hassler Frantz	1647-1650
Finantz Bartel	1608-1635	Vogt Georg	1651-1652
Hillard Clad	1635-1637	Hassler Frantz	1652-1659
Krempel Paul	1642-1645	Krempel Paul	1659-1664
Salzmann Caspar	1645-1646	Hassler Frantz	1664-1666
Hillar Clad	1646-1647		

Le 5.10.1665, Paul Krempel demanda la location de l'auberge à titre de gourmet. Devant la négligence dans l'entretien du bâtiment par Frantz Hassler, le magistrat nomma Krempel comme gourmet à compter de la fête des Trois Rois 1666.

Krempel Paul	1666-1670	Hagenbuch	1683-1684
Meyer Anton	1679	Krempel Paul	1685-1688

Vers 1680, la grande propriété était partagée. Une partie de l'établissement appartenait à François Joseph Geiger, avocat au Conseil souverain d'Alsace, fils de Jean Baptiste, greffier syndic puis prévôt, administrateur de la Reichsvogtei. Le 27.07.1688, il vendit sa part à François Mendelé et à son épouse Marie Eve

Krempel qui en possédait déjà une partie. Le 8.05.1688, Mendelé loua ses locaux à Claude Antoni pour 8 florins par an et pour 3 ans. Le 18.04.1690, Nicolas Hagenbuch, Stettmeister et ses cohéritiers de Fribourg-en-Brigau, propriétaires d'une moitié de l'immeuble la vendirent à Claude Antoni pour 585 florins. Finalement, 3 mois plus tard, le 27.07.1690, Claude Antoni put également acheter à la famille Mendelé, l'autre moitié dont il était déjà locataire pour 200 écus.

Au décès d'Antoni, en 1715, son fils Claude reprit l'auberge et l'exploita jusqu'en 1739. Son épouse Marie Madeleine Jäcklé, fille du prévôt royal d'Ammerschwih, décéda en 1738. Devenu veuf, Antoni vendit les 7/12<sup>e</sup> de la propriété à son gendre Jean Michel Kintz ( Guntz) le 1.08.1739. Kintz exploita l'auberge jusqu'à son décès en 1759. Sa veuve vendit l'établissement à Pierre Paul Kien. Tanneur originaire de Bennwih, il avait été admis à la bourgeoisie le 30.06.1759 et épousa Anne Marie Kauffmann. Il décéda en 1805 à l'âge de 87 ans.

Elisabeth, fille de Pierre Paul Kien avait épousé en 1796, Jean Koenig, voiturier natif de Bartenheim. Il fut associé à l'exploitation de l'auberge et décéda en 1854 à 84 ans. L'affaire fut reprise par son fils Joseph ( 1803-1871) époux de Marie Madeleine Fliegauff puis par leur fils Joseph ( 1838-1888) époux de Ludmina Mueser. Joseph Koenig fut également épaulé par son frère Auguste. Ce dernier ouvrit en 1883 l'auberge du Luxhof. A la mort de Joseph en 1888, l'établissement fut loué au boucher Jean Baptiste Schira natif de Wihr au Val. Nous trouvons mention de son activité d'aubergiste entre 1888 et 1890 date de son décès. Les héritiers fermèrent l'auberge et louèrent les locaux.

Ludmina Mueser, veuve de Joseph Koenig épousa en 2<sup>e</sup>me noces, en 1891, Charles Maurer, négociant en vins et veuf de Anne Marie Wenson. En 1904, Adèle Koenig, petite fille de Joseph et de Ludmina et épouse de Eugène Demange, chimiste dans le Nord, vendit la propriété familiale à Charles Maurer, fils de Charles et de Anne Marie Wenson. Il loua les différents locaux et en fit des appartements. Entre autre, Lucas Herlikofer, médecin y habita de 1903 à 1919.

En 1920, l'immeuble fut acquis par Jérôme Ulrich, boucher d'Ammerschwih. La ville racheta la propriété en 1972. En 2000, le conseil vendit l'immeuble à Dominique Giraud, propriétaire des verreries de Passavant-la-Rochères en Haute-Saône. Il procéda à une rénovation complète de l'établissement en y aménageant un four de verrier et une galerie d'exposition et de vente.

Francis LICHTLE

## PERMANENCES DES ELUS

NOMS	FONCTION	JOURS
Henri STOLL	Maire	Lundi de 15 h à 17 h sur rendez-vous Mardi de 14 h à 16 h sur rendez-vous Samedi uniquement sur rendez-vous
Claude MARCK	1er adjoint chargé de l'urbanisme et des sites	Lundi de 14 h à 16 h et sur rendez-vous
Rodolphe HEYBERGER	2e adjoint chargé de l'économie du tourisme et de la sécurité	Vendredi de 17 h à 18 h et sur rendez-vous
Françoise GRASS	3e adjointe chargée des affaires des affaires sociales	Mercredi de 10 h à 12 h et sur rendez-vous
Jean-Jacques RAUCH	4e adjoint chargé des finances	Mardi de 16 h à 18 h et sur rendez-vous
Sylvie HOOG	5e adjointe chargée de la culture	Vendredi de 10 h à 12 h et sur rendez-vous
François STOLL	6e adjoint chargé des domaines et de la ruralité	Lundi de 19 h à 20 h et sur rendez-vous
Nicole JUNG	Conseillère déléguées affaires scolaires	Jeudi de 10 h à 12 h sur rendez-vous
Fabienne FRAMBOURG	Conseillère déléguée santé et CCAS	Sur rendez-vous
Michel FÄSSLER	Conseiller délégué sport	Sur rendez-vous
Guy BOOTZ	Conseiller délégué communication	Vendredi de 15 h à 17 h sur rendez-vous
Patrick COUTY	Conseiller délégué manifestations	Mercredi de 9 h à 11 h sur rendez-vous
André SICK	Conseiller délégué forêt et chasse	Lundi de 19 h à 20 h et sur rendez-vous

### SOIRÉE PUBLIQUE AU BADHUS LE VENDREDI 10/01/2003 À 20 HEURES

La Municipalité vous invite à une soirée publique au cours de laquelle elle présentera ses vœux, expliquera les projets 2003, projettera un film sur la vie locale en 2002 et répondra à vos questions.

### ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS A LA MAIRIE LE 24/01/2003 À 18 HEURES

Comme chaque année la Municipalité de Kaysersberg organise une rencontre à laquelle sont conviés tous les nouveaux habitants de la ville pour leur permettre de mieux connaître la ville et ses services (commerces, structures diverses...).  
A cette occasion, les élus remettront un livret d'accueil recensant tous les contacts utiles et répondront aux questions que peuvent se poser les nouveaux résidents.

### COLLECTES DE SANG PRÉVUES POUR 2003

- Mercredi 26 février 2003 - salle Théo Faller
- Jeudi 07 août 2003 - salle Théo Faller
- Lundi 03 novembre 2003 - salle Théo Faller
- Point accueil pour les enfants

#### Pour tout renseignement :

Amicale des donneurs de sang de Kaysersberg et environs  
Monsieur Gérard BISSON - Téléphone : 06 86 79 80 31

### SOMMAIRE

Le mot du Maire	p. 1
Le point sur les travaux	p. 2-3
Du côté des écoles	p. 4-5
Le saviez-vous ?	p. 6
Petit écho de la vie locale	p. 7
Affaires sociales	p. 8
Les sapeurs-pompiers de Kaysersberg	p. 9
La vie des associations	p. 10-11-12
La vie culturelle	p. 13
Patrimoine - Fleurissement	p. 14
Histoire	p. 15

**ATTENTION : À PARTIR DU LUNDI 6 JANVIER 2003, LES MARCHÉS SE DÉROULERONT PLACE GOURAUD AUX HORAIRES HABITUELS DE 7H30 À 12 H, LES LUNDIS ET VENDREDIS.**